PROGRAMME DE TROIS SEMINAIRES SUR LE MULTILATERALISME



Programme détaillé sur : www.fondation-hlf.mundaneum.org et sur www.laicite.net

A l'heure où les Etats-Unis (tout comme la plupart des grandes puissances) récusent les vertus du multilatéralisme dans les relations internationales, la Fondation Henri La Fontaine et le Centre d'action laïque organisent, avec le concours du Centre de droit international de l'ULB, trois demi-journées d'étude sur le thème : « **D'Henri La Fontaine à Donald Trump : le multilatéralisme, de l'idée à la crise ?** ».

Des spécialistes aborderont successivement

- le multilatéralisme, philosophie et histoire (une histoire de la pensée sur les moyens de préserver la paix entre les communautés humaines, les peuples et les Etats);
- le développement du multilatéralisme au XX^e siècle (de la SdN à l'ONU en passant par la prolifération actuelle des organisations intergouvernementales : échec ou succès ?);
- l'avenir du multilatéralisme : espoir ou utopie ?

Les trois demi-journées de travail se tiendront dans les locaux du centre d'Action laïque, salle W. Peers, Université Libre de Bruxelles, Campus de la Plaine, accès 2, 1050 Bruxelles.

Inscription: cal@laicite.net

Renseignements: www.fondation-hlf.mundaneum.org et www.laicite.net

Vendredi 25 octobre, 9 h. 15:

Introduction des séminaires par Daniel SOTIAUX, président de la Fondation Henri La Fontaine

Modérateur : Pierre GALAND, sénateur honoraire, président de l'Association pour les Nations Unies, vice-président de la Fondation Henri La Fontaine

La période Pré-SDN et la construction du multilatéralisme » :

Dans une perspective historique, cette première séance montrera que l'utopie de Henri La Fontaine s'inscrit à la suite d'efforts qui, de tous temps, ont recherché le bien. La *magnissima charta* de H. La Fontaine illustre cette idée.

- Juliette LAFOSSE, « Le multilatéralisme à l'épreuve de la Grande Guerre : 14-18 et droit international »

Diplômée en philosophie, sciences politiques et études européennes, Juliette Lafosse est Docteure en Philosophie de l'Université Libre de Bruxelles. En 2018, elle présentait sa thèse de doctorat intitulée: « Faire droit à la Guerre. Une lecture juridique de la Première Guerre mondiale ». Parallèlement à ses activités de recherches en tant que membre du Centre de théorie politique (CTP) et du Centre de recherche en philosophie (Phi) de l'ULB, elle enseigne la philosophie et les sciences politiques à l'Université Saint-Louis, l'Université Libre de Bruxelles et la Haute Ecole Ephec.

Résumé:

En résumé, il s'agira, contre les lectures classiques de l'histoire du droit international, de présenter la Première Guerre mondiale en ce qu'elle n'est pas seulement "une guerre du droit" dans le sens rhétorique du terme mais bien plus le moment historique d'une persistance du droit international qui confirme le lien paradoxal de celui-ci au concept de guerre qu'il prétend empêcher.

- Jean-Michel GUIEU, « Penser le multilatéralisme en temps de guerre, Henri La Fontaine et sa "Grande Solution ».

Jean-Michel GUIEU est maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste de l'histoire de la paix dans la première moitié du XX° siècle, il a notamment publié *Gagner la paix 1914-1929* (rééd. Points Histoire, 2018) et co-dirigé l'ouvrage *Les Défenseurs de la paix 1899-1917* (Presses universitaires de Rennes, 2018). Il a récemment établi et annoté la version française de *La Grande Solution*. *Magnissima Charta* de Henri La Fontaine (Éditions de la Fondation Henri La Fontaine, 2019).

Résumé:

Durant les heures tragiques de la Grande Guerre, Henri La Fontaine – qui a fui la Belgique occupée et trouvé refuge dans le Nouveau Monde – réfléchit à « la Grande Solution » qui permettrait de débarrasser l'humanité du fléau de la guerre et de faire triompher le droit et la morale dans les rapports internationaux. Loin d'échafauder un plan idéal de « fédération mondiale », il appelle de ses vœux à la constitution d'une organisation internationale prenant appui sur les conventions déjà signées par les États, notamment lors des conférences

de La Haye de 1899 et 1907, en leur adjoignant les organes complémentaires nécessaires. Par sa *Magnissima Charta* (publiée en 1916), il entend ainsi apporter une contribution décisive au débat sur le futur règlement de la paix et faire entendre vigoureusement la voix des pacifistes.

- Ornella ROVETTA (ULB), docteur en histoire, spécialiste des nouvelles formes de justice (inter)nationale ; enseignante à l'Université Saint-Louis ; co-coordonne, avec P. Lagrou, le projet de recherche « Jus in belgium » (àc)
- Vincent GENIN, « "Où juristes et pacifistes se séparent à propos du ius ad bellum : le projet de Monaco (1934-1938) »

Vincent Genin est docteur en histoire contemporaine. Après avoir consacré sa thèse à la sociohistoire des juristes belges de droit international aux détours des XIXe et XXe siècles, il poursuit ses recherches sur le dialogue intellectuel entre protestantisme et économie politique au XIXe siècle. Chargé de recherches du FWO à la KU Leuven, il est également post-doctorant à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris), section des Sciences religieuses. Il a publié entre autres : Le Laboratoire belge du droit international. Une communauté épistémique et internationale de juristes (1869-1914), Bruxelles, Académie royale de Belgique (coll. "Mémoires"), 2018.

Résumé:

Depuis la Charte des Nations Unies de 1945, l'interdiction du « recours à la force » est consacré comme règle de droit international applicable aux Etats. Toutefois, durant l'entredeux-guerres, surtout de 1933 à 1938, la réhabilitation d'un droit à la guerre, jugée plus pragmatique par certains juristes que sa mise "hors-la-loi" par le Pacte Briand-Kellogg de 1929, connaît quelque succès. En réaction à ce qu'ils estiment être les "failles" des Pactes de la SDN et de Paris, médecins-militaires et juristes, surtout belges et français, en vue d'"humaniser la guerre" pour, selon eux, la rendre plus rare, forment un éphémère courant, oublié et devenu anachronique : le "Mouvement de Monaco".

Jeudi 14 novembre, 9 h. 15

Modérateur : Jean-Pol BARAS, délégué général honoraire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fondateur et ancien président de la Fondation Henri La Fontaine

L'ONU et l'UE : la concrétisation du multilatéralisme, succès et échecs

- Mario Télo, « Crise et transforamtion du multilatéralisme »

Mario Telò, membre del'Académie Royale de Sciences, président émérite de l'Institut d'études européennes, enseigne les Relations internationales à l'Université Libre de Bruxelles depuis 1987. Il a enseigné aussi dans plusieurs universités éuropéennes, asiati-

ques et américaines et servi comme consultant pour les institutions européennes. Coordinateur des networks mondiaux de recherche GARNET et GREEN et de l'Ecole doctorale Erasmus Mundus GEM (2010-20), incluant dix universités de 5 continents et 65 doctorants. Parmi ses ouvrages : *Relations Internationales. Une perspective européenne*, Préface de R.O.Keohane (2008, III édit.; en Anglais,2009 et en Mandarin 2011 en Grec 2011), *Regionalism in Hard Times* (Routledge 2016), *L'Europe en crise et le monde*, (Editions de l'Université de Bruxelles 2016), *Globalization, Multilateralism, Europe*, 2014, *La place de l'Europe dans le monde du 21*^{ième} siècle, (avec A.Sapir et D.Sasson), éditions de poche de l'Académie Royale .

Résumé:

Le réseau multilatéral s'est beaucoup élargi et approfondi pendant les dernières décennies, mais il connait une crise . Outre le système Onu et le système Bretton Woods, les accords, régimes et organisations se sont multipliés dans des domaines nouveaux comme l'environnement, la justice internationale, le digital ente autres. Néanmoins, le retour de la *power politics* et du nationalisme d'une part, et de l'autre, les déficits d'efficacité et de légitimité de plusieurs organisations multilatérales imposent à l'agenda une question : est-il possible de mettre en placeun multilatéralisme nouveau, post-hégémonique, à multiples niveaux, plus légitime, plus contraignant ?

- Bénédicte FRANKINET, « Le multilatéralismeaux Nations-Unies : de l'idéalisme à la réalité »

Ambassadeur honoraire. Jusqu'en 2016, Bénédicte Frankinet a consacré une grande partie de sa carrière aux Nations Unies, que ce soit au SPF Affaires étrangères à Bruxelles, ou à New York où elle a été Représentant permanent auprès de l'ONU.

Résumé:

L'origine des Nations Unies est ancrée dans une période historique précise. Au cours de ses 75 années d'existence l'organisation n'a cessé de devoir s'adapter, tant bien que mal, aux changements géostratégiques et à l'évolution des rapports de force entre États. De nouvelles problématiques ont fait leur apparition mais aussi de nouveaux acteurs. Pourtant les moyens de l'ONU ne diffèrent guère de ceux que lui a donnés la Charte lors de sa création.

- Christian PREDA, « Crise du multilatéralisme ou multilatéralisme de crise ? »

Cristian Preda est professeur de sciences politiques à l'Université de Bucarest et ancien doyen de sa faculté (2004-2009). Il a également été membre du Parlement Européen entre 2009 et 2019, où il a notamment travaillé au sein de la commission des affaires étrangères comme coordinateur du groupe PPE.

Résumé:

A partir de plusieurs exemples tirés des dix dernières années – l'invasion russe en Ukraine, la montées du terrorisme, le dossier nucléaire iranien, la dictature nord-coréenne, les vagues migratoires etc. – on pourra distinguer entre la crise du multilatéralisme et une nouvelle pratique multilatérale en temps de crise.

Mercredi 22 janvier, 9 h. 15

Modérateur : Gabrielle LEFEVRE, journaliste, administratrice de la Fondation Henri La Fontaine

Thème : La crise du multilatéralisme et comment en sortir ?

- Guillaume DEVIN, « L'avenir du multilatéralisme »

Guillaume Devin a été avocat au Barreau de Paris avant d'être Professeur des Universités de science politique à l'Université de Rennes puis de Paris-Nanterre. Depuis 2000, il est Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), Directeur du Master de recherche et du Programme doctoral de relations internationales. Il a notamment publié : Sociologie des relations internationales, Paris, Editions La Découverte, 2018 (4ème édition) ; Les Organisations internationales, Paris, Armand Colin, 2016 ; Dix concepts sociologiques en relations internationales, Paris, CNRS-Editions, 2015 ; Un seul monde. L'évolution de la coopération internationale, Paris CNRS-Editions, 2013.

Résumé:

Le multilatéralisme tel qu'il s'est développé dans la foulée de la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945 a suscité de grand espoirs quant à la dynamique et aux résultats attendus de la coopération internationale. Soixante-quinze ans après, son histoire apparaît mouvementée. Après les blocages de la Guerre froide, le profond renouvellement issu de la décolonisation et les tensions Nord-Sud, la fin de l'ordre bipolaire paraissait annoncer une nouvelle relance. Au tournant du XXIème siècle, la concertation multilatérale semble pourtant menacée : contestations politiques et dysfonctionnements se conjuguent pour affaiblir les cadres existants sans que n'apparaissent clairement des perspectives de redressement. On examinera les principaux défis auxquels fait face le multilatéralisme contemporain, mais aussi les raisons d'espérer dans un monde qui n'a peut-être jamais été aussi coopératif.

- Bernard FELZ, « Ecologie et multilatéralisme politique »

Bernard Feltz est professeur émérite de l'UCLouvain, Belgique. Licencié en biologie et docteur en philosophie, il est spécialiste des questions de philosophie des sciences du vivant. Ses recherches et publications portent en particulier sur les relations cerveau/liberté, sur la philosophie de l'écologie, la philosophie de l'évolution biologique, les relations sciences-religions, les questions de bioéthique et les rapports sciences-sociétés. Bernard Feltz est l'actuel représentant de la Belgique au Comité Intergouvernemental de Bioéthique de l'UNESCO (CIGB). Cf. Feltz, B., 2014, *La science et le vivant*. De Boeck, Bruxelles, Albin Michel, Paris. Feltz, B. Missal, M. and Sims, A. (Edrs), 2020, *Free Will, Causality and Neuroscience*, Brill, Leiden.

Résumé:

A partir du concept d'écosystème, je voudrais montrer que la crise écologique remet en cause une conception strictement nationale de la sphère politique. L'espace géographique pertinent pour la gestion d'un problème écologique est lié à la nature du problème : bassin fluvial pour les eaux de surface, niveau international régional pour la pollution de l'air, niveau mondial pour la question climatique... Une gestion rationnelle des problèmes écologiques implique un renouveau du multilatéralisme politique.

- Edouard DELRUELLE, philosophe, professeur de philosophie (ULg)

- Christophe WASINSKI, « Comment (certaines) armes deviennent controversées sur la scène internationale ? Désarmement, contrôle des armements et non-prolifération dans le contexte multilatéral contemporain »

Christophe Wasinski est professeur au département de sciences politiques de l'Université libre de Bruxelles. Il y enseigne l'histoire des relations internationales et les politiques d'armement et de désarmement. Ses recherches, menées au sein du centre Recherches et Etudes en Politique Internationale, portent sur les questions militaires et de sécurité. Ses travaux ont notamment été publié dans Critique, Critical Military Studies, Cultures et Conflits, Etudes internationales, International Political Sociology et Security Dialogue.

Résumé:

Comment (certaines) armes deviennent controversées sur la scène internationale ? Désarmement, contrôle des armements et non-prolifération dans le contexte multilatéral contemporain. Comme en attestent les dossiers relatifs aux essais nucléaires nord-coréennes, au programme iranien d'enrichissement de l'uranium suspecté d'avoir une vocation militaire, aux ventes d'armes à l'Arabie saoudite qui les utilisent aux Yémen ou au régime égyptien autoritaire, au retrait unilatéral des Etats-Unis du traité sur la Forces Nucléaires Intermédiaires ou encore à la signature d'un traité d'interdiction des armes nucléaires, les armes sont aux cœur de l'actualité internationale contemporaine. Revenant sur certains de ces dossiers, cette contribution posera la question de savoir comment certaines armes en viennent à faire l'objet d'une politisation sur la scène internationale, au niveau multilatéral, dans le contexte des débats actuels sur le désarmement, les contrôle des armements et la non-prolifération

- Henri BARTHOLOMEEUSEN, juriste, président du CAL

Conclusions générales : Eric DAVID (ULB), professeur émérite de droit international public, président du Centre de droit international de l'ULB.